

Direction générale des finances publiques

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

*Direction générale
des finances publiques*

**Arrêté du 5 juillet 2018 portant nomination
à la Chambre nationale de discipline de l'Ordre des experts-comptables**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 portant institution de l'Ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable, et notamment son article 50;

Vu le décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable,

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Legrand (Nelly) est nommée membre suppléant de la Chambre nationale de discipline instituée par l'article 50 de l'ordonnance du 19 septembre 1945 susvisée, pour siéger en qualité de représentant du ministre chargé de l'économie, en remplacement de M. Dias (Sébastien).

Article 2

Le présent arrêté est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 5 juillet 2018.

Pour le ministre et par délégation :
Le chef de service de la gestion fiscale,
AUDRAN LE BARON